de leur Régiment, un certificat d'états de service &.

Que lui Wm Parker, parti avec trois autres de ses camarades, pour la colonie Française de Tacultepec et qu'en route il perdit le certificat que lui avait donné son Colonel; en conséquence il nous prie, de joindre au présent, copie de pareil certificat, remis à un de ses camarades Wm Amodes.

Qu'il entra au service de la République du Texas, sous la promesse à lui faite par le Président de Samaxe, qu'il recevrait vingt-cinq piastres de solde par mois, tous les frais d'équipement, dans à la charge de lui Wm. Parker.

Qu'il n'a eu aucune solde ni portion de solde d'officier, soyeur, officier, ou commission du Gouvernement de Texas, pendant les trois mois de son service actif, ni pendant ses deux ans de captivité.

Qu'il fait la présente déclaration de bonne foi qu'il prétend exclusivement du Gouvernement des États Unis, auxquels est maintenant annexé la République du Texas, ce qui lui est légitimement dû pour ses services.

En foi de quoi la présente déclaration a été dressée dans notre Vice consulat, en présence des Messieurs Joseph Bisich capitaine de marine et François Dorignon, habitans à Tacultepec, lesquels après lecture à eux préalablement faite ont signé avec le déclarant et nous Vice Consul prénommé les jour, mois et an que dessus.

William J. Parker

Jose Bresich

François Dorignon

Le Vice consul

Camille Cassagné

VICE CONSULAT DE FRANCE TACULTEPEC

1854

William T Parker

Copie de l'ex République du Texas.